



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Epernay le 3 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du District Marne de Football qui se tiendra le

Vendredi 20 décembre 2024 à partir de 19h00, pointage à partir de 18h00.

Au District Marne de Football, 8 rue Henri DUNANT à EPERNAY

(Deux représentants maximum par club, parking à disposition dans l'enceinte).

A ce titre, vous trouverez, en annexes :

- L'invitation
- L'ordre du jour de l'AG
- Votre pouvoir
- Le PV de l'AGO électorale du 22 juin 2024

Si vous souhaitez formuler des observations ou des questions en cours d'Assemblée Générale, pour organiser au mieux son déroulement, merci de nous les communiquer par mail, à l'adresse direction@marne.fff.fr pour le 17 décembre 2024 au plus tard.

Dans le cas où vous ne pourriez pas assister à cette assemblée générale, il conviendra de contacter un autre club susceptible d'y participer et lui donner pouvoir. Le pouvoir sera envoyé impérativement au district, dûment complété et signé à direction@marne.fff.fr pour le mercredi 18 décembre 2024 au plus tard, car un paramétrage est nécessaire au niveau du district pour l'attribution des voix. Pour rappel l'absence à l'AG est sanctionnée d'une amende.

Attention : les pouvoirs ne pourront pas être pris en compte le jour de l'assemblée, ils doivent impérativement être retournés à l'adresse mail indiquée ci-dessus et pour le 18 décembre au plus tard, dûment complétés et signés. Pour rappel, en vertu de l'article 12.3 des statuts du District Marne de Football, le représentant du club peut représenter au maximum 4 clubs, y compris le sien.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du DMF

René MOLLE